



## ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 4 décembre 2013  
Lycée Jeanne d'Albret  
Saint-Germain-en-Laye

### PROCES – VERBAL

L'Assemblée Générale est ouverte à 15h et rassemble 5 participants, répartis comme suit :

- 4 adhérents au titre des années 2013 et 2014
- 1 adhérent au titre de l'année 2014

Nous comptons 7 procurations : 3 au titre de l'année 2013 et 4 au titre des années 2013 et 2014.

#### 1. PRESENTATION DE LA FADBEN

Après un tour de table, Anne Godbille, présidente de l'ADBEN Versailles, prend la parole pour présenter les orientations et les actions 2013 de la FADBEN.

Anne Godbille introduit sa présentation du bilan de la FADBEN en faisant un rapide historique de la fédération et de ses orientations depuis sa création en 1972. La FADBEN suit les innovations pédagogiques et technologiques en produisant une réflexion, publiée notamment dans la revue *Médiadoc*, en développant un partenariat avec les chercheurs et en organisant des congrès nationaux, moments forts pour la profession.

Les trois grandes orientations 2013 de la FADBEN étaient la réflexion sur le curriculum info-documentaire, la promotion des missions et du rôle du professeur documentaliste et la réflexion sur l'avenir de l'espace CDI.

Le fonctionnement de la FADBEN est le suivant : le travail est réparti entre les diverses ADBEN académiques lors du comité directeur qui se réunit en début d'année. Par exemple, une ADBEN était en charge d'une enquête sur les inspections, d'autres d'une enquête sur les pratiques des professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. Ces enquêtes permettent d'appuyer les argumentations de la FADBEN sur des chiffres concrets et représentatifs de la profession, l'enquête sur les apprentissages info-documentaires a rencontré une audience bien supérieure au nombre d'adhérents des différentes ADBEN.

La principale action menée par la FADBEN en 2013 a été l'élaboration du référentiel de compétences du professeur documentaliste avec l'introduction d'une responsabilité dans l'éducation aux médias et à l'information.

Le site de la FADBEN présente les différents projets en cours, son implication au niveau international, les travaux universitaires, etc.

#### 2. PRESENTATION DE L'ADBEN VERSAILLES

##### Rapport moral 2013 :

Aline Claudeau, secrétaire de l'association, présente le rapport moral de l'ADBEN Versailles.

Les membres du bureau 2013 sont présentés, ainsi que leur rôle.

Le bureau fonctionne avec plusieurs réunions par an, à une fréquence plus ou moins grande en fonction des thèmes.

Les moyens d'échange les plus courants sont majoritairement les mails et le téléphone.

La communication d'informations professionnelles et associative passe par la liste de diffusion [adbensversailles@yahoogroupes.fr](mailto:adbensversailles@yahoogroupes.fr) et par le site internet de l'ADBEN Versailles <http://fadbensversailles.hautetfort.com>. Il est également rappelé que les adhérents ont la possibilité de s'inscrire à la liste de diffusion Interadben, permettant aux ADBEN de communiquer entre-elles. Les adhérents reçoivent les deux numéros de la revue *Médiadoc*.

En 2013, les actions de l'ADBEN Versailles sont les suivantes. En mars, a eu lieu une rencontre avec la direction académique EVS chargée de la documentation, rencontre sollicitée par les inspecteurs à la suite de la conférence de Mme Blanquet, conférence qui avait fait l'objet de vives réactions. De nombreux sujets, notamment la pédagogie info-documentaire dans les formations académiques et l'avenir des CDI dans la réflexion sur les espaces, ont été abordés.

Ensuite, l'ADBEN Versailles a sollicité une audience au rectorat. Elle a été reçue en juin 2013 par M. Diaz, Secrétaire adjoint général, DRH de l'Académie de Versailles, M. Deleris, IA-IPR coordonnateur du groupe EVS de l'Académie de Versailles, et M. Tanjon, adjoint au chef de la division des personnels enseignants de l'Académie de Versailles. Les missions pédagogiques des professeurs documentalistes et le déroulement de leur carrière ont été les deux thèmes abordés au cours de cette audience.

Ces rencontres permettent d'accroître la visibilité des professeurs documentalistes auprès de l'Institution. Elles font partie d'une stratégie globale de communication, visant à promouvoir les missions pédagogiques des professeurs documentalistes, présenter les problématiques de la profession, et oeuvrer pour une égalité de traitement vis-à-vis du déroulement de carrière des enseignants de discipline.

Enfin, la FADBEN prolonge sa réflexion sur la construction d'un curriculum relatif à l'enseignement de l'information et des médias. Dans ce cadre, la FADBEN, avec l'ADBEN Versailles, a souhaité prendre en considération les pratiques professionnelles des professeurs documentalistes. Le questionnaire de l'enquête auprès des professeurs documentalistes a été rédigé conjointement par les membres du bureau de l'ADBEN Versailles et par les membres du bureau national de la FADBEN. L'analyse est disponible à cette adresse : <http://www.fadben.asso.fr/Les-professeurs-documentalistes-et.html>.

Au niveau académique, la situation des professeurs documentalistes évolue peu. Au niveau national, malgré une amélioration constatée depuis 2013 du nombre de postes ouverts au CAPES, les professeurs documentalistes paient un lourd tribut en raison de l'écart qui subsiste entre les postes au concours et les besoins sur le terrain.

Le rapport moral 2013 est soumis au vote et adopté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

### **Rapport financier 2013 :**

Camille Brouzes, trésorier de l'ADBEN Versailles, présente le bilan financier. Il fait le point sur les adhésions : 36 adhérents en 2013 (35 en 2012, 39 en 2010 et 2011, 33 en 2009, 33 en 2008, 35 en 2007) et 20 adhérents au titre de l'année 2014 à cette date. Il rappelle que les stagiaires et les néotitulaires bénéficient d'un tarif préférentiel de 25 € (contre 40 € pour le tarif habituel), et ce dans le but de faciliter leur adhésion.

Le rapport financier 2013 est soumis au vote et adopté par les adhérents présents et représentés avec une abstention et le reste de voix pour.

### **3. VOTE DES MODIFICATIONS DES STATUTS**

Anne Godbille explique que les statuts de l'ADBEN Versailles doivent être repris et adaptés aux évolutions de l'association. Ce sera fait avant la prochaine assemblée générale afin d'être soumis au vote des adhérents.

Anne Godbille propose de changer la domiciliation de l'association, actuellement située dans les locaux de l'ancien CRDP de Versailles c'est-à-dire au rectorat. La demande faite pour être domiciliée à la maison des associations de Marly-le-Roi n'a pas abouti. Elle propose donc de changer les statuts de l'association comme suit : l'ADBEN Versailles est domicilié au domicile du président de l'association, en ajoutant une mention particulière précisant que la domiciliation pourra être modifiée par simple décision du bureau.

Le changement de statuts est soumis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'ADBEN Versailles est désormais domiciliée à l'adresse suivante : chez Anne Godbille, 78160 Marly-le-Roi.

Camille Brouzes propose de changer la banque de l'ADBEN Versailles pour des raisons pratiques. Le compte actuel à la BNP de Mantes-la-Jolie sera fermé au profit d'un nouveau compte au CME de Versailles.

Le changement de banque est soumis au vote et adopté à l'unanimité des présents et représentés.

#### **4. ORIENTATIONS 2014 DE L'ADBEN VERSAILLES**

##### **Projets de l'ADBEN Versailles proposés pour l'année 2014 :**

- une nouvelle rencontre avec l'inspection EVS.
- l'organisation d'une journée inter académique en partenariat avec les deux autres ADBEN franciliennes le 2 avril 2014 au lycée Janson de Sailly à Paris.

Myriam Waze, vice-présidente de l'ADBEN Versailles, présente le projet. Elle rappelle tout d'abord que deux journées inter académiques ont déjà été organisées, l'une en 2006 sur la thématique « Internet : d'une utilisation spontanée à une pratique raisonnée », l'autre en 2011 « Quelle identité professionnelle pour les enseignants documentalistes ? ». La troisième journée portera sur les perspectives des professeurs documentalistes dans l'éducation aux médias et à l'information. Six intervenants sont prévus pour le moment : Hervé Le Crosnier, Anne Cordier, Florian Reynaud, Gildas Dimier, Sylvain Joseph et Françoise Chapron. Une demande sera également faite au président de la FADBEN pour une intervention associative.

##### **Démission de l'ancien bureau et élection du nouveau bureau**

Il est annoncé que toute nouvelle candidature est bienvenue pour faire partie du bureau.

Anne Godbille, Myriam Wazé, Camille Brouzes, Florian Reynaud et Aline Claudeau réitèrent leur candidature pour 2014.

**Election du nouveau bureau sur la base des orientations évoquées :** élection à l'unanimité par les adhérents présents et représentés. Chacun est reconduit dans ses fonctions de 2013.

L'Assemblée Générale se clôt à 17h.

***N. B. : en annexe, un tableau présente la répartition des rôles de chacun au sein du Bureau.***

Pour le bureau de l'ADBEN Versailles,  
Le 12/01/2014,

Anne GODBILLE  
Présidente

Aline CLAUDEAU  
Secrétaire